



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/34
10 mars 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-quatrième réunion
Montréal, 7 – 11 avril 2008

PROPOSITIONS DE PROJET : INDE

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur les propositions de projet suivantes :

Élimination

- Plan national d'élimination des CFC, plus particulièrement dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération : programme de travail de 2008
- Allemagne, Suisse
PNUD, PNUE, et
ONUDI

Production

- Élimination graduelle du secteur de la production de CFC : programme annuel de mise en oeuvre
- Banque mondiale

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Inde

| | |
|----------------------------|-------------------------------------|
| (I) TITRE DU PROJET | ORGANISME: |
| Plan d'élimination de CFC | Allemagne Suisse, PNUD, PNUE, ONUDI |

| | | | | | |
|---|-------------|-----------|-------|--------|--------------------|
| (II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO) | | | | | ANNEE: 2006 |
| CFC: 3560.3 | CTC: 1127.5 | Halons: 0 | BM: 0 | TCA: 0 | |

| (III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO) | | | | | | | | | | | ANNEE: 2006 | | |
|---|----------|---------|--------|---------------|----------------------|----------|--------------------------|----------------------|----------------------------|--------------------|--------------------|-------------------|--------------------------------|
| Substances | Aérosols | Mousses | Halons | Refrigeration | | Solvants | Agents de transformation | Inhalateurs a doseur | Utilisation de laboratoire | Bromure de méthyle | | Gonflage de tabac | Consommation totale du secteur |
| | | | | Fabrication | Services d'entretien | | | | | QPS | Non QPS | | |
| CFC | | | | 72.5 | 1,105.3 | | | 700. | | | | | 1,877.9 |
| CTC | | | | | | 1,104.4 | | | 23.1 | | | | 1,127.5 |
| Halons | | | | | | | | | | | | | 0 |
| BM | | | | | | | | | | 198.2 | | | 198.2 |
| TCA | | | | | | | | | | | | | 0 |

| (IV) DONNEES DU PROJET | | | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | Total | |
|--|-----------|------------------|------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|------------|
| Consommation maximale permise (Tonnes PAO) | | | CFC | | 3,489. | 2,266. | 1,560. | 964. | 417. | 273. | 0. | | |
| Coûts de projet (\$US) | PNUD | Coûts de projet | 3,500,000. | 2,226,536. | 2,027,200. | 877,050. | 732,377. | 167,860. | 152,340. | 199,460. | | 9,882,823. | |
| | | Coûts de soutien | 303,971. | 196,743. | 173,411. | 74,216. | 58,980. | 12,590. | 11,426. | 14,960. | | 846,297. | |
| | ONUDI | Coûts de projet | 500,000. | 173,200. | | | | | | | | | 673,200. |
| | | Coûts de soutien | 65,000. | 19,052. | | | | | | | | | 84,052. |
| | Allemagne | Coûts de projet | | | 414,370. | 100,000. | 105,090. | 436,200. | 436,200. | 923,400. | | | 2,415,260. |
| | | Coûts de soutien | | | 53,868. | 13,000. | 13,662. | 56,706. | 56,706. | 120,042. | | | 313,984. |
| | Suisse | Coûts de projet | | | 353,020. | 256,650. | 256,650. | 367,140. | 367,140. | | | | 1,600,600. |
| | | Coûts de soutien | | | 45,893. | 33,365. | 33,365. | 47,728. | 47,728. | | | | 208,079. |
| | PNUE | Coûts de projet | | | 256,300. | 256,300. | 85,000. | 85,000. | 85,000. | 85,000. | 32,400. | | 800,000. |
| | | Coûts de soutien | | | 33,319. | 33,319. | 11,050. | 11,050. | 11,050. | 11,050. | 4,212. | | 104,000. |
| Total des fonds approuvés en principe (\$US) | | | Coûts de projet | 4,000,000. | 2,399,736. | 3,050,890. | 1,490,000. | 1,179,117. | 1,056,200. | 1,040,680. | 1,155,260. | 15,371,883. | |
| | | | Coûts de soutien | 368,971. | 215,795. | 306,491. | 153,900. | 117,057. | 128,074. | 126,910. | 139,214. | 1,556,412. | |
| Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US) | | | Coûts de projet | 4,000,000. | 2,399,736. | 3,940,890. | 1,779,117. | 1,056,200. | 0. | 0. | 0. | 13,175,943. | |
| | | | Coûts de soutien | 368,971. | 215,795. | 406,954.1 | 170,494. | 128,074. | 0. | 0. | 0. | 1,290,288.1 | |
| Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US) | | | Coûts de projet | | | | | | 1,040,680. | | | 1,040,680. | |
| | | | Coûts de soutien | | | | | | 126,910. | | | 126,910. | |

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT: **Examen individuel**

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

**PLAN NATIONAL D'ÉLIMINATION DE LA CONSOMMATION DE CFC VISANT
LE SECTEUR DE L'ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT DE RÉFRIGÉRATION :
PROGRAMME DE TRAVAIL 2008**

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le gouvernement de l'Allemagne, à titre d'agence d'exécution principale, a présenté au nom du gouvernement de l'Inde, le rapport de mise en oeuvre de la quatrième phase du plan national d'élimination de la consommation de CFC, qui vise la période d'avril 2006 à mars 2007, et demande le décaissement de la cinquième tranche de financement au montant de 1 040 680 \$ US, plus des coûts d'appui de 126 910 \$ US, pour la mise en oeuvre du programme de travail de 2008. La cinquième phase de la mise en oeuvre du plan offre de l'information détaillée sur les activités, les objectifs et les dépenses prévues, et indique les agences associées à la mise en oeuvre de ces activités. La proposition comprend le plan annuel de mise en oeuvre pour la période d'avril 2008 à mars 2009, et elle est accompagnée du rapport de vérification pour l'année 2006. Le projet est mis en oeuvre conjointement par la Suisse (à titre d'agence bilatérale), le PNUD, le PNUE et l'ONUDI.

Données générales

2. Le plan national d'élimination de la consommation de CFC en Inde, plus particulièrement dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération, a été approuvé par le Comité exécutif à sa 42^e réunion en avril 2004. En vertu du plan, l'Inde éliminera complètement la consommation de CFC d'ici le 1^{er} janvier 2010. Le projet regroupe sous un même plan national plusieurs plans sectoriels approuvés antérieurement ainsi que de nouvelles activités. Pour réaliser les réductions prévues, le plan repose sur des activités d'investissement et ne portant pas sur des investissements, ainsi que des activités d'assistance technique et de renforcement de la capacité. Les quatre projets existants ou les activités prévues, notamment les plans du secteur de l'entretien, des douanes et des politiques, du secteur de la réfrigération (fabrication) et du secteur des mousses, comportaient à l'origine des exigences différentes en matière de rendement et de présentation de rapports. La plupart des exigences ont été harmonisées lors de la fusion des plans. Jusqu'à maintenant, d'autres tranches ont été approuvées aux 44^e, 47^e et 50^e réunions, conformément au calendrier initial.

3. Au nom du gouvernement de l'Inde, l'Allemagne, à titre d'agence d'exécution principale, a présenté la cinquième tranche pour approbation par le Comité exécutif à sa 53^e réunion, demande qu'elle a par la suite retirée lorsqu'il est apparu que les exigences en matière de vérification ne pourraient être respectées à temps pour la 53^e réunion. La documentation disponible pour la 53^e réunion suggérait que l'Inde avait dépassé la consommation maximale admissible en vertu de l'accord, et que le gouvernement de l'Inde était sous l'impression que la consommation de CFC pour les inhalateurs à doseur ne faisait pas partie de la définition de la consommation dans l'accord visant le plan national d'élimination de la consommation de CFC. À la demande de l'agence d'exécution principale, le Secrétariat a décrit le problème, qui a fait l'objet de discussion à la 53^e réunion. Dans sa décision 53/13, le Comité exécutif a décidé de discuter à sa 54^e réunion de la question de la consommation de l'Inde en 2006 et de son rapport avec les ententes basées sur la performance.

Vérification

4. Le gouvernement de l'Allemagne, à titre d'agence d'exécution principale, a fourni deux rapports de vérification, l'un sur les exportations de CFC et l'autre sur les importations de CFC de l'Inde, le calcul de la consommation et les activités. En outre, la vérification du secteur de la production, effectuée dans le cadre de l'accord du secteur de la production, a fait état de la production de CFC de l'Inde. La vérification des activités et de l'élimination des SAO afférents est satisfaisante.

5. À la 50^e réunion, le Comité exécutif a approuvé la quatrième tranche en étant entendu que, dans les rapports de vérification subséquents, le gouvernement de l'Allemagne tiendra compte de toutes les substances mentionnées dans l'accord et s'assurera que les informations obtenues par contact direct avec les exportateurs et les douanes sont incluses dans le rapport de vérification. Les exigences définies dans la tranche d'approbation précédente ont été respectées.

6. La vérification a porté sur le CFC-11, le CFC-12 et le CFC-113. Le niveau de production a été de 6 904,67 tonnes PAO. Pour déterminer la consommation, une quantité importée de 152 312 tonnes PAO a été ajoutée à la production et une quantité exportée de 3 448,929 tonnes PAO a été soustraite, ce qui a porté la consommation à 3 608,053 tonnes PAO. Ce chiffre est supérieur à la quantité déclarée en vertu de l'Article 7 et il a été mentionné à la 53^e réunion alors que la vérification n'était pas encore terminée. Cette augmentation apparente provient principalement d'une quantité exportée le 2 janvier 2007, alors qu'elle avait initialement été consignée en décembre 2006. Vu que l'accord prévoyait une quantité admissible de 1 560 tonnes PAO pour 2006, la différence entre cette quantité admissible et la consommation déclarée est de 2 048,053 tonnes PAO.

Réalisations

7. La mise en oeuvre s'est déroulée tel que prévu au départ et, dans plusieurs cas, plus rapidement que prévu. Par exemple, les objectifs annuels pour la formation de techniciens ont été dépassés d'environ 25 pour cent, et les coûts ont été réduits comparativement aux estimations. La formation de techniciens en réfrigération dans les sous-secteurs de la réfrigération domestique et commerciale a permis de former 1 809 techniciens en 2006, ainsi que 238 techniciens d'entretien des climatiseurs d'automobile et 53 instructeurs pour les instituts de formation professionnelle. Quelque 330 trousseaux d'outils ont été livrés, et 20 écoles professionnelles ont été pourvues d'équipements.

8. Afin d'accroître la sensibilisation, trois bulletins ont été publiés et six ateliers ont été dispensés. La formation d'agents de douane est presque terminée, et les cinq ateliers ajoutés à la dernière période de rapport ont porté à 20 sur 21 le nombre d'ateliers prévus dispensés.

9. Dans le secteur de la réfrigération (fabrication), le PNUD a fait état de l'élimination de 288 tonnes PAO, ce qui est de 42 pour cent et supérieur à l'objectif annuel, grâce à l'achèvement de 116 sous-projets. L'objectif annuel d'élimination des CFC pour le secteur des mousses était de 128 tonnes PAO et, de cette quantité, 107,10 tonnes PAO ont été éliminées en 2007 grâce aux activités des entreprises participantes dans les 28 sous-projets restants. Bien que l'objectif annuel n'ait pas été atteint en raison de l'élimination plus élevée réalisée au cours des années

précédentes, l'élimination accumulée dans le secteur des mousses est encore légèrement supérieure à l'objectif visé. Toutes les entreprises des secteurs des mousses et de la réfrigération (fabrication) ont été établies avant juillet 1995.

10. Le rapport fourni par GTZ indiquait la consommation de l'Inde en 2007, dont la vérification reste encore à faire. Selon les données disponibles actuellement, qui sont préliminaires, et si l'on ne tient pas compte des importations possibles de CFC, il semble qu'en 2007 l'Inde a consommé 1 049,3 tonnes PAO de CFC, soit 85,3 tonnes PAO de plus que la consommation maximale admissible indiquée dans l'accord entre le gouvernement de l'Inde et le Comité exécutif pour cette année. Les importations de l'ordre de 100 tonnes qui ont eu lieu selon le rapport iront augmenter encore davantage la quantité excédentaire consommée.

Plan annuel de mise en oeuvre de 2008 et demande de financement

11. Plusieurs activités étaient prévues : ateliers de formation pour les 1 850 techniciens (service de base), cours d'adaptation pour 360 techniciens en climatiseurs d'automobile, démonstration en reconversion pour 64 techniciens, soutien en équipement pour 205 techniciens et entreprises. Le programme de sensibilisation continuera de diffuser de l'information sur la stratégie et les activités au programme. Aucune activité de formation n'est prévue en 2008 pour le secteur des douanes et des politiques.

12. La demande de financement du gouvernement de l'Allemagne porte sur les coûts suivants :

| Agence d'exécution | Financement du projet (US\$) | Coûts d'appui (US\$) |
|--------------------|------------------------------|----------------------|
| Allemagne | 436 200 | 56 706 |
| Suisse | 367 140 | 47 728 |
| PNUD | 152 340 | 11 426 |
| PNUE | 85 000 | 11 050 |
| ONUDI | 0 | 0 |

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

13. La mise en oeuvre du plan national d'élimination de la consommation de CFC en Inde avance comme prévu. Le plan a atteint ses objectifs et, dans plusieurs cas, les a même largement dépassés. Le plan annuel de mise en oeuvre pour la période d'avril 2008 à mars 2009 propose des objectifs ambitieux mais réalisables, qui correspondent aux objectifs de mise en oeuvre jusqu'en 2010.

14. La vérification a décelé en Inde en 2006 un niveau de consommation bien au-delà de la consommation maximale admissible en vertu de l'accord. La différence est de 2 048,053 tonnes PAO. Une disposition de l'accord entre le gouvernement de l'Inde et le Comité exécutif prévoit

que le financement accordé doit être diminué de 14 960 \$ US par tonne PAO de consommation non réduite au cours de l'année.

15. Les données préliminaires pour 2007 suggèrent encore une fois une consommation supérieure à la consommation maximale admissible convenue. Quelque 1 375,591 tonnes PAO ont été ajoutées aux réserves vérifiées pendant l'année 2006. Selon les données vérifiées du rapport de vérification du secteur de la production, les réserves ont diminué de 322 tonnes PAO en 2007.

16. Le Comité a été saisi, à sa 54^e réunion, de deux autres propositions visant les CFC. La Banque mondiale a présenté une demande pour sa tranche d'élimination des CFC dans le secteur de la production, sur la base de l'achèvement et de la vérification du programme de travail annuel de 2007 de l'Inde. La tranche demandée est de 6 millions \$ US et elle est décrite dans le présent document. Dans son plan d'activités, le PNUD a fait part au Comité de son intention de présenter un projet d'investissement pour les inhalateurs à doseur en Inde en 2008, et il a affecté à cette fin 3,2 millions \$ US pour 2008 et 15 millions \$ US pour 2009. Le plan d'activités du PNUD est décrit dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/8.

RECOMMANDATION

17. Le Comité exécutif pourrait examiner le projet sur la base des données fournies dans le présent document et d'autres renseignements qui pourraient être fournis avant ou pendant la 54^e réunion.

**ÉLIMINATION GRADUELLE DU SECTEUR DE LA PRODUCTION DE CFC :
PROGRAMME ANNUEL DE MISE EN OEUVRE 2008**

Données générales

18. Au nom du gouvernement de l'Inde, la Banque mondiale a présenté, pour approbation par le Comité exécutif à sa 54^e réunion, le programme annuel 2008 pour la mise en oeuvre du programme d'élimination graduelle du secteur de la production de CFC en Inde au montant de 6,00 millions \$ US, plus des coûts d'appui de 0,45 million \$ US, en même temps que le rapport de vérification sur la mise en oeuvre du programme de travail annuel 2007. La présentation respecte ainsi l'accord entre le gouvernement de l'Inde et le Comité exécutif qui a été approuvé à la 29^e réunion. Le programme de travail annuel 2008 et le rapport de vérification de la production de CFC en 2007 en Inde ne sont pas joints, mais ils sont disponibles sur demande pour les membres du Comité exécutif.

Tableau 1

| Pays | Inde |
|--|--|
| Titre du projet : | Élimination graduelle du secteur de la production de CFC |
| Année du plan | 2008 |
| Nombre d'années terminées | 9 |
| Nombre d'années restant en vertu du plan | 2 |
| Plafond pour la production de CFC en 2007 (en tonnes métriques), plan annuel 2007 | 3 389 tonnes métriques |
| Plafond pour la production de CFC en 2008 (en tonne métriques), plan annuel 2008 | 2 259 tonnes métriques |
| Financement total approuvé en principe pour le plan d'élimination des CFC | 82 millions \$ US |
| Financement total décaissé jusqu'en décembre 2007 | 70 millions \$ US |
| Niveau de financement demandé pour le plan annuel 2008 | 6 millions \$ US |

Programme de travail 2008

19. Le programme de travail annuel proposé pour 2008 commence par une vue d'ensemble de la mise en oeuvre du programme de travail 2007, qui porte sur la réalisation de l'objectif de réduction de la production de CFC en 2007 établie à 3 389 tonnes métriques dans l'accord, ainsi

que sur la production nette vérifiée de 2 368 tonnes métriques, ou 69,9 pour cent du niveau de production admissible de CFC. En ce qui a trait aux politiques, un certain nombre d'initiatives entreprises en 2007 ont permis notamment d'amender et de promulguer les règles touchant les SAO, l'instrument juridique de base du pays en matière de réglementation de la production et de la consommation. L'amendement proposé visait à le rendre plus efficace pour le contrôle de la consommation, l'utilisation des matières premières et l'accumulation de réserves de SAO, notamment en ce qui a trait au maintien de ses effets après 2010. Dans le cadre de la gestion des importations et des exportations de CFC, il a été déclaré que quatre permis d'exportation en vrac ont été émis pour 3 389 tonnes métriques en 2007, mais les exportations réelles ont été de seulement 1 303 tonnes métriques. On a aussi déclaré une différence de coût entre le prix des CFC et le prix des produits de remplacement, différence favorable à ces derniers et qui pourrait inciter encore davantage les consommateurs à cesser d'utiliser des CFC.

20. Dans le cadre du programme d'assistance technique, un certain nombre d'activités ont été signalées au Tableau 3 de la proposition, notamment en matière de sensibilisation, de formation, de surveillance, de fonctionnement du Groupe de gestion des projets (GGP), et d'échange de données. On a indiqué une meilleure coordination entre le plan national d'élimination des CFC et le plan d'élimination de la production de CFC sous la gouverne de l'UNO et avec la participation des agences d'exécution participantes. Des 6 millions \$ US décaissés par le Fonds pour le programme de travail 2007, quelque 5,265 millions \$ US avaient été décaissés en tranches aux quatre entreprises, en fonction des progrès réalisés par rapport à l'objectif de réduction établi pour chacune d'elles, et l'on avait prévu décaisser le solde restant après la vérification finale de la production de 2007. La tranche 2007 ne contenait aucune disposition pour le programme d'assistance technique, car il restait un solde non dépensé des précédents programmes de travail annuels.

21. La deuxième partie de la proposition décrit l'objectif et les activités du programme de travail 2008. La limite de production de CFC établie pour 2008 dans l'accord est de 2 259 tonnes métriques. En février 2008, l'UNO n'avait pas attribué de contingent aux quatre producteurs, et elle demeure en attente d'une solution au problème de la consommation de CFC soulevé à la 53^e réunion du Comité exécutif. Les importations et les exportations continueront d'être assujetties à un système d'autorisation.

22. Dans le cadre du programme d'assistance technique, des activités continueraient à intégrer, comme l'année précédente, les divers programmes d'élimination dans d'autres domaines, notamment le plan national d'élimination de la consommation de CFC et le plan sectoriel d'élimination du CTC, ainsi que des initiatives visant à maintenir la surveillance après 2010.

23. On demande un montant total de 6 millions \$ US, qui serait affecté aux quatre entreprises, afin de leur permettre comme auparavant de réduire leur production de CFC et de financer les activités d'assistance technique prévues en 2008. La Banque mondiale demande 450 000 \$ US en coûts d'appui associés à 7,5 pour cent de la tranche 2008.

Rapport de vérification de la production 2007

24. La vérification a été effectuée en janvier 2007 par Det Norske Veritas AS (DNV) en Inde, qui a commencé à vérifier en 2004 l'élimination de la production de CFC en Inde pour la Banque. Le rapport de vérification commence par un résumé analytique, sous forme de tableaux, des résultats globaux de la vérification, et des données sur les contingents de production de CFC pour 2007 pour chaque entreprise, le transfert de contingents entre les entreprises, le stock d'ouverture de CFC, la production nette commercialisable, les ventes, le stock de fermeture, et un pourcentage du contingent produit par chacun des quatre producteurs, ainsi que leur total national respectif. Conformément à la décision 43/5, qui permettait d'utiliser la production nette commercialisable de CFC pour calculer la réalisation des objectifs de l'accord pour l'Inde pour des années autres que 2005 et 2007, la vérification a utilisé la production brute en appliquant, pour calculer les chiffres bruts, la norme de 0,92 pour cent acceptée dans l'industrie à la production nette commercialisable déclarée par les producteurs, et en a conclu que la production totale de CFC au pays avait été de 2 368 tonnes métriques en 2007, ce qui représentait environ 69 pour cent des 3 389 tonnes métriques visées par l'accord. Un résumé de la production de CFC des quatre producteurs est montré au tableau suivant.

RÉSUMÉ DE LA PRODUCTION DE CFC (2007)

| Entreprises | CSL | GFL | NFI | SRF | Total |
|--|-------------------|--------------------|---|------------------|------------------|
| | CFC11/12 | CFC11/12 | CFC 11/12, CFC 113 brut, CFC-113a et CFC-113 purifié | CFC11/12 | |
| Contingent | 289,080 | 1 210,210 | 893,000 | 996,710 | 3 389,000 |
| Contingent transféré par GFL | | 0 | 200,000 | | |
| Contingent transféré par CSL | | 0 | 289,080 | | |
| Stock d'ouverture | 51,672 | 955,157 | 102,021 | 573,609 | 1 682,459 |
| Production brute (Contingent de production utilisé) ***** | 288,712*** | 196,500**** | 888,606 * | 993,796** | 2 367,614 |
| Pertes | 2,632 | 1,800 | 7,4* | 9,143 | 20,75 |
| Production nette vendable CFC/11/12 | 286,080 | 194,700 | 881,168* | 984,736 | 2 346,684 |
| Rendu sur ventes (domestique) | 0 | 2,997 | 0,065 | 2,840 | 5,902 |
| Ventes | 300,865 | 394,56 | 802,395 | 1 093,813 | 2 591,633 |
| Stock de fermeture | 36,889 | 733,199 | 125,656 | 467,347 | 1 363,091 |
| Pourcentage du contingent (sur brut) | 99,87 | 16,23 | 99,51 | 99,71** | 69,86 |

(Toutes les quantités en tonnes métriques)

- *-Comprend 808,547 tm de CFC 11/12; 5,621 tm de production de CFC-113 brut; 5,3 tm de CFC-113 purifié; 53,415 tm de CFC-113 brut (consommation dépassant la norme de production du CFC-113 brut et du CFC-113a); et

13,906 tm de CFC-113 a (consommation dépassant la norme de consommation du CFC-113a et de l'acide trifluoroacétique). La perte de 7,4 tm vise uniquement la production de CFC 11/12 de 815,986.

**--Chiffre calculé en fonction de la norme de 0,92 % acceptée dans l'industrie pour les pertes attribuables au remplissage et à la manutention sur une production nette de 984,736 tm. Le pourcentage du contingent est basé sur le chiffre brut calculé.

***Chiffre calculé en fonction de la norme de 0,92 % acceptée dans l'industrie pour les pertes au-delà de la production nette vendable de 286,082 attribuée en sous-traitance et fabriquée à NFI en 2007. Le pourcentage du contingent est basé sur le chiffre brut calculé.

**** Chiffre calculé en fonction de la norme de 0,92 % acceptée dans l'industrie pour les pertes au-delà de la production nette vendable de 196,5 tm reçue à l'usine après les pertes attribuables à la manutention. (200 tm - 3 305 tm) des 200 tm attribuées en sous-traitance et fabriquée à NFI en 2007.

***** Le contingent de production utilisé est la production brute calculée sur la production nette et les pertes.

Pour l'année civile 2007, la production brute a été utilisée pour la comparaison avec l'objectif fixé par la Cellule de l'ozone.

25. Le rapport contenait de brefs renseignements généraux sur l'entente entre l'Inde et le Comité exécutif pour la cessation de la production de CFC, les technologies de production utilisées par les quatre producteurs, et la capacité de conversion à la production de HCFC-22 pour tous ces producteurs. L'un d'eux, Navin Fluorine International Limited (NFI), produit aussi du CFC-113 à partir de fluorure d'hydrogène et de perchloroéthylène. Le CFC-113 brut est par la suite purifié pour devenir du CFC-113 purifié pouvant être commercialisé, ou il est transformé en CFC-113a pouvant être utilisé comme matière première pour la fabrication d'acide trifluoroacétique, un produit sans SAO. Le rapport décrit la méthodologie de la vérification, notamment les visites des installations, et une vérification au hasard de dossiers pertinents afin d'établir la constance des résultats déclarés. Les registres de production et les dossiers d'analyse et d'essai en laboratoire ont été mis en corrélation pour les jours échantillonnés afin de déterminer si les registres des produits fabriqués étaient tenus de manière appropriée. Des échantillons des stocks existants ont été prélevés pour analyse par chromatographie en phase gazeuse afin de déterminer si les produits étaient bien des CFC et du HCFC. L'équipe de vérification a aussi discuté avec le personnel de l'usine.

26. Le rapport présente ensuite des observations ainsi que les résultats individuels des visites des usines. Pour chaque usine, il comprend une vue d'ensemble de l'historique et de la technologie de l'usine portant sur la documentation et la méthodologie de la vérification ainsi que sur les dossiers évalués; les échantillons prélevés et leurs résultats; un résumé des données de 2003 à 2007 pour le contingent de production attribué; les dates d'exploitation pour les CFC et en certains cas la production de HCFC-22; la production de CFC-11 et de CFC-12; et le pourcentage de contingent respecté. Le rapport de chaque usine compare aussi les matières premières consommées entre 2003 et 2007 et la production de CFC, et présente des conclusions sur l'état de la conformité avec le contingent attribué.

27. En raison de la diminution rapide du contingent de production de CFC en vertu de l'accord, l'équipe de vérification fait état de l'augmentation d'échanges de contingents ou de la production à contrat entre les usines. En 2007, Chemplast Sanmar Limited (CSL) a donné à contrat à NFI la production tout son contingent de 289 tonnes métriques de CFC-11 et CFC-12, tandis que Gujarat Fluorochemicals Limited (GFL) a donné en sous-traitance à NFI la production de son contingent de 200 tonnes métriques de CFC-11 et de CFC-12. En vertu de ces dispositions, CSL et GFL ont fourni à NFI le CTC et le fluorure d'hydrogène requis pour la

production à proportion fixe entre les matières premières et la production de CFC, et le produit fini a été placé dans les conteneurs des détenteurs de contingents. Tous ces transferts ont été effectués avec l'autorisation du gouvernement.

28. L'équipe de vérification est d'avis que le taux de transformation de 1,16 du CFC-113 brut en CFC-113a chez NFI est substantiellement supérieur à la norme de 1,05 dans l'industrie, et que le taux de transformation de 3,176 du CFC-113a en acide trifluoroacétique est aussi élevé comparativement à la norme de 2,95 dans l'industrie. L'équipe a donc appliqué la norme au calcul de la consommation de CFC-113 dans chaque cas, et l'on a ainsi constaté une surconsommation d'environ 72 tonnes métriques comme contingent de production de CFC de l'usine.

29. L'équipe de vérification souligne que les quatre usines de CFC sont déjà dotées d'installations opérationnelles de destruction du HFC-23, ou qu'elles sont à obtenir l'autorisation d'en installer une autre dans le cadre du mécanisme de développement propre (MDP).

30. Enfin, le rapport fournit les résultats de la vérification à l'aide du format pour la vérification de l'élimination de la production de SAO, qui comprend l'historique du programme d'élimination de la production depuis le début et les résultats de la plus récente vérification, avec des données ventilées par mois, le nombre de jours d'exploitation, la consommation de matières premières, et le nombre de tonnes de CFC produites.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Programme annuel 2008

31. La proposition présente un objectif clair en ce qui a trait à la production maximale admissible de CFC en 2008, qui correspond à l'objectif établi dans l'accord. L'échange de contingents entre les producteurs demeure la caractéristique principale en 2008, bien que tous soient passés en mode HCFC-22 durant la plus grande partie de l'année. Malgré les efforts de coordination de la mise en oeuvre de l'accord d'élimination de la production et du plan national de consommation de CFC, qui est déjà commencé depuis 2007, il faut de toute évidence une plus grande coordination si l'on se fie à ce qui est survenu à la consommation de CFC en 2006 en Inde dans le contexte du plan national d'élimination des CFC.

32. On a souligné que des efforts sont en cours afin de régler les questions soulevées en ce qui a trait à la gestion de la production et de la consommation de CFC en Inde, notamment la gestion des exportations de CFC. Dans le cadre de ce travail, on fait remarquer qu'en février 2008, les contingents de production de CFC n'avaient pas encore été attribués aux producteurs. La proposition souligne de manière évidente que la demande pour des CFC a chuté considérablement dans le marché de l'exportation en 2007 et semble aussi indiquer que les prix des produits de remplacement sont devenus plus concurrentiels que les CFC en Inde. Le gouvernement et les producteurs de CFC ont tenu compte des signes manifestés lors de la

planification de leur production et de leur consommation en 2008 et par la suite et de leurs besoins en matière de conformité dans le cadre du Protocole de Montréal et de l'accord avec le Comité exécutif.

33. En ce qui a trait aux politiques, le Secrétariat désire souligner que les efforts déployés pour amender les règles visant les SAO afin de renforcer le contrôle juridique dans le but de réaliser la conformité après 2010 sont louables, et il espère qu'ils contribueront à résoudre les questions en suspens du gouvernement.

Rapport de vérification de la production 2007

34. Le rapport de vérification de la production 2007 a été préparé conformément aux lignes directrices approuvées par le Comité exécutif et il est assez clair. La Banque mondiale a fait preuve d'une bonne collaboration en fournissant des explications aux questions du Secrétariat et en éliminant le doute qui s'était établi à partir de l'examen de la proposition initiale.

35. La conclusion de la vérification démontre que l'Inde s'est conformée à la réduction de la production de CFC visée dans l'accord pour 2007. En effet, c'est la première fois que la production réelle est substantiellement inférieure (plus de 30 pour cent) à la quantité établie.

RECOMMANDATIONS

36. la vérification indique que l'Inde a réalisé la réduction visée pour la production de CFC pour 2007 et qu'elle a donc respecté les conditions requises pour le décaissement du financement pour 2008. Toutefois, la gestion de la production de CFC joue un rôle important dans le travail en cours afin de coordonner l'élimination de la production et de la consommation de CFC en Inde, et le financement à décaisser pour le programme annuel de 2008 devrait contribuer à la solution dégagée de la discussion en cours dans le programme de travail du plan national d'élimination de la consommation de CFC pour 2008 axé sur le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération. Le Secrétariat recommande que le Comité exécutif approuve le programme annuel 2008 du plan visant la cessation complète de la production de CFC en Inde, au montant de 6 millions \$ US plus des coûts d'appui de 450 000 \$ US à la Banque mondiale, dans le contexte général de l'apport d'une solution pour le plan d'élimination des CFC en Inde.
